

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71009

Rémunération de
Mme CONSTANTIN Mireille
Professeur de musique.

DATE DE CONVOCATION

25 Janvier 1971

DATE D'AFFICHAGE

30 Janvier 1971

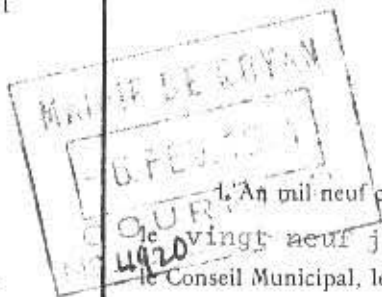
Nombre de conseillers
en exercice 24

Nombre de présents 16 Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 21 Septembre 1970

Nombre de votants 18

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN



L'An mil-neuf cent soixante et onze
le vingt-neuf janvier,

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MATRAS, Premier Adjoint.

Etaient présents : MM. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. COLLE, NAULIN, BOUDEY, Mme BIDEAU, MM. BROTEAU, OSQUIGUIL, VULTAGGIO, POUGET, REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, MARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUJARD par M. MATRAS
BOUCHET par M. TETARD

Absents : MM.

Monsieur TETARD CONSEIL MUNICIPAL a été élu Secrétaire.

Vu la demande présentée par Madame CONSTANTIN
Considérant que le salaire horaire de l'intéressée n'a pas été revalorisé depuis le 1er Novembre 1968

decide

- de porter le salaire horaire de Madame CONSTANTIN de 9,20 F à 10 F à compter du 1er Janvier 1971.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre Messieurs les membres présents

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint :



APPROUVÉ

ROCHEFORT-S/MER, le 5 FEV. 1971
Le Sous-Préfet.



Maurice MATRAS.